**2de - HISTOIRE (18), La ville moderne en France : miroir des inégalités sociales.**

 La ville, minoritaire pour ce qui est de sa population, concentre les fonctions de commandements et, au XVIIIe siècle, réalise une part de plus en plus importante de la richesse. Traditionnellement le théâtre du pouvoir, elle devient par la concentration des hommes qui la caractérise, le lieu des échanges d’idées et de la contestation.

**\* \* \***

 **La ville est un monde à part qui domine un « plat pays » asservi juridiquement et économiquement.** La ville au XVIIIe siècle en France est d’abord le lieu clôt par des murailles qui délimitent le « bourg » : les propriétaires qui y vivent et qui ne représentent qu’une minorité de la population urbaine sont les « bourgeois ». Son autorité juridique s’étend une lieue au-delà de ses murailles ; c’est la banlieue (de « ban », la justice au Moyen-âge). Les maisons sises au-delà des remparts du fait de la croissance démographique et du début de l’exode rural sont les faubourgs. Alliées du pouvoir royal contre le pouvoir seigneurial, au Moyen-âge, les villes ont hérité de privilèges : elles s’administrent grâce à des conseils de bourgeois élus, qui désignent leurs représentants comme le Prévôt des marchands à Paris, les bourgmestres en Alsace et en Lorraine, les capitouls dans le Sud de la France. Les corporations de métiers, dans une société où les métiers s’héritent au même titre que les biens, structurent la vie politique et économique des villes : mais la sociabilité urbaine s’aperçoit aussi à l’échelle du quartier, autour de l’église locale, même si les réseaux d’influence se tissent surtout entre familles de même ordre et de même niveau de richesse. Les villes vivent des taxes perçues sur les hommes et les marchandises qui franchisent leurs portes : c’est l’octroi que l’on paye à la « barrière de l’octroi », douane urbaine. L’espace urbain domine la campagne alentour qui la nourrit : les troupeaux franchissent quotidiennement ses portes : champs, vergers, vignes, et de plus en plus places publiques imitant celles de Nancy et de Paris et jardins publics font de la ville un espace moins dense qu’aujourd’hui.

**\***

**La ville est le siège du pouvoir dans une société d’ordres.** Le pouvoir ecclésiastique siège la plupart du temps dans l’église cathédrale qui accueille l’évêque, mais les clochers des églises et des chapelles des universités (Qui sont sous son contrôle) et des monastères signalent partout la présence du clergé. Les hôtels particuliers manifestent la puissance des élites urbaines : haute noblesse de robe la plupart du temps, occupée aux charges d’avocats ou de procureur du roi, et de parlementaires, les plus puissants d’entre eux. La bourgeoisie aspire à entrer dans l’ordre de plus en plus fermé de la noblesse : acheter une charge de parlementaire, acheter une charge de magistrat permet aux fils éduqués d’entrer dans la noblesse de robe. Les filles riches, mariées à des nobles pauvres qui veulent « redorer leur blason », permettent aussi une forme d’ascension sociale pour les familles bourgeoises. Les riches bourgeois peuvent aussi acheter une seigneurie, et se trouver en partie parés de son statut anoblissant. Mais la bourgeoisie moyenne, qui n’a pas les moyens d’accéder au 2ième ordre, peut néanmoins, si sa fortune lui permet, vivre noblement : une domesticité importante en livrée, des hôtels particuliers, des fermes modèles à la campagne, la participation active aux fêtes et aux dîners mondains, une implication dans les œuvres caritatives sont autant de manières de vivre qui imitent celle des nobles de robe et d’épée. Cependant, au-delà de la réussite sociale, la relégation de la bourgeoisie aux marges du pouvoir est de plus en plus mal vécue : les idées nouvelles et surtout celles de ROUSSEAU (*Du Contrat social*, 1762) y fermentent.

**\***

 **La ville est aussi le lieu où l’extrême misère et l’extrême richesse se côtoient :** les mendiants, dont les rangs grossissent dramatiquement à chaque année de mauvaise récolte, à chaque hiver rude, et toujours temps de guerre, constituent une contre-société parfois très organisée comme à Paris où le « Roi Ribaud » domine une « cour des miracles » formées des chefs des principales mafias parisiennes. Les « coupe-jarrets », les « tire-laines » et autre faux mutilés rendent les villes dangereuses : la nuit la police urbaine (Le guet) est impuissante à protéger les « bonnes gens ». Les autorités veillent à assurer un éclairage public, la surveillance de la population est confiée à une police qui se modernise elle aussi. Les urbanistes commencent à tracer de grandes places publiques (Copiées sur celle créée en 1755 par le roi de Pologne, STANISLAS LESZCZYŃSKI, duc de Lorraine, beau père du roi LOUIS XV), de larges rues aménagées pour permettre l’écoulement des déchets, et les cimetières sont rasés pour être transposés en dehors des remparts. Mais les villes en France du XVIIIe siècle restent sales et sont, comme partout en Europe, dangereuses : l’eau, souvent souillée, véhiculent des maladies mortelles : malaria (« mauvais air »), dysenterie). En conséquence les élites urbaines et la bourgeoisie envoient les jeunes enfants chez des nourrices à la campagne, souvent en pure perte. Les révoltes (Révoltes des « Bonnets rouges » à Rennes, 1675) sont pourtant peu nombreuses : à Paris, elles éclatent devant les boulangeries quand le pain est cher. La répression est féroce : on hisse le drapeau rouge sur l’Hôtel de ville et les garde-françaises ouvrent le feu sur les manifestants.

**\* \* \***

 Théâtre du pouvoir, la ville au XVIIIe siècle connaît des transformations progressives lourdes de conséquences : la bourgeoisie constate la faillite des élites traditionnelles et aspire à en prendre la place, chose encore impossible dans une société d’ordres. © **Souleymane** ALI YÉRO, **Erwan** BERTHO & **Ronan** KOSSOU (2020)